



COMPTE-RENDU DU CSAL DU 30 JUIN 2023

C'est la seconde convocation du CSAL du 19 juin que nous avons boycotté après lecture d'une déclaration avant ouverture de séance que vous trouverez en pièce-jointe.

C'est également le quatrième CSAL qui se tient sans cadre légal au fonctionnement.

Ce CSAL a eu lieu à Colmar.

La séance a débuté par la lecture d'une déclaration liminaire intersyndicale (PJ1).

I) Élection des représentants du personnel au conseil médical (pour avis)

28 collègues ont présenté leur candidature. Les 10 élus du CSAL devaient établir une liste de 15 noms. L'élection s'est déroulée en séance et à bulletin secret, chaque élu devant choisir au maximum 15 candidats. Le rang 15 présentant une égalité de voix, les membres présents de l'administration ont procédé à un tirage au sort.

Rang	Nom	Prénom
1	WOJCIECH	Bernard
2	GEILLER	Vincent
3	MICHALAK	Jean-Marc
4	ELOY	Arnaud
5	LANG	Mathilde
6	COTTON	Olivier
7	BONISCHO	Fabien
8	BRINGUIER	Laurent
9	HUGUENIN SONNTAG	Guillaume
10	COPPIN	Yvan
11	HEMMING	Céline
12	MORICONI	Dominique
13	PASCAL	Jérôme
14	LOUISY	Nathalie
15	FLAMBEAU	Catherine

II) Détermination des horaires variables du SDIF Haut-Rhin-Colmar et du PRS Haut-Rhin (pour avis)

Les déménagements sur la cité de Colmar sont l'occasion de déterminer les règlements intérieurs des horaires variables.

La direction souhaite consulter les agents de ces deux services qui ont actuellement le cycle horaire suivant :

- 7h30 – 9h30 : plage variable
- 9h30 – 11h30 : plage fixe
- 11h30 – 14h : pause méridienne
- 14h – 16h : plage fixe
- 16h – 19h : plage variable

Ils pourront se prononcer pour conserver ces horaires ou préférer l'option ci-dessous :

- 7h – 9h30 : plage variable
- 9h30 – 11h30 : plage fixe
- 11h30 – 14h : pause méridienne
- 14h – 16h : plage fixe
- 16h – 18h30 : plage variable

Les représentants élus en CSAL ont émis un avis favorable à l'unanimité.

III) Horaires variables des services de direction (pour information)

Autorisée par les représentants du personnel lors du dernier CSAL, la direction a consulté les agents de la direction au sujet de leurs horaires variables.

À l'issue du vote, le choix suivant a recueilli un avis favorable :

- 7h30 – 9h30 : plage variable
- 9h30 – 11h30 : plage fixe
- 11h30 – 14h : pause méridienne
- 14h – 16h : plage fixe
- 16h – 19h : plage variable

Un nouveau règlement intérieur a été établi et l'application SIRHIUS sera paramétrée en ce sens.

VII) Questions diverses

Locaux syndicaux de la cité de Colmar : suite à la liminaire, courrier du Ddfip lundi au préfet pour réunion tripartite

GMBI : L'ensemble des collègues des SIP et SDIF dénoncent un engorgement des services et une charge de travail sans précédent liés à un flux d'accueil de l'ensemble des canaux impossible à absorber dans de bonnes conditions. Les élus ont rappelé que l'impact bien réel sur les services départementaux étaient la résultante d'un choix national que de positionner une nouvelle campagne déclarative à un moment du calendrier déjà très encombré par la campagne « impôt sur le revenu ». Les bureaux nationaux s'inscrivent dans cette contestation. Les SIE et CDL sont, dans une moindre mesure, aussi sollicités. Consigne est donnée de renvoyer les demandes vers l'interlocuteur dédié.

En amont du CSAL, la Centrale a acté le report de la campagne GMBI au 31 juillet.

Localement les agents ne participeront plus au soutien du centre de contact national et la direction a réaffirmé sa position sur l'interdiction d'utiliser les attestations/formulaires apparu(e)s dans certaines directions et qui offrent la possibilité aux usagers de communiquer des renseignements saisis ultérieurement par les agents.

Le compte-rendu de la visite sécurité de Thann demandé au dernier CSAL est toujours attendu de même que le retour sur les coefficients thermiques des fenêtres non remplacées.

Vos représentants FO-DGFIP68

Mathilde LANG (titulaire)
Fabien BONISCHO (suppléant)